|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C/49/3  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 6 octobre 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Quarante‑neuvième session ordinaire  
Genève, 29 octobre 2015

Rapport sur les activitÉs durant les neuf premiers mois de 2015

établi par le Bureau de l’Union  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Table des matières

I. COMPOSITION DE L’UNION 2

Membres 2

Situation par rapport aux divers actes de la Convention 2

États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 2

II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires 3

Conseil 3

Comité consultatif 3

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 5

III. Cours, sÉminaires, ateliers, missions, contacts importants 5

Activités individuelles 5

Cours d’enseignement à distance 10

IV. Relations avec les États et les organisations 10

V. PUBLICATIONS 11

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

Appendice : Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

Au 30 septembre 2015, l’Union comptait 73 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

Au 30 septembre 2015, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) un membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;

b) 18 membres étaient liés par l’Acte de 1978;

c) 54 membres étaient liés par l’Acte de 1991 au 30 septembre 1991.

L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2015.

## États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

Dans une lettre datée du 3 novembre 2014, l’Égypte a demandé l’examen de la conformité du “Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle” (“projet de loi”) avec l’Acte de 1991 de la Convention de l’UPOV.

À sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue à Genève le 27 mars 2015, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention de l’UPOV.

Le Conseil a décidé :

“a) de prendre note de l’analyse faite dans le document C(Extr.)/32/3;

“b) de prendre note des informations fournies par la délégation de l’Égypte selon lesquelles la traduction anglaise du projet de loi doit être vérifiée et que, pour qu’elle reste fidèle au sens du texte original, il convient d’apporter les modifications suivantes :

“i) ajouter les termes ‘of this article’ à la fin de l’article 192.7); et

“ii) ajouter le numéro ‘4)’ devant la phrase ‘The Minister of Agriculture shall issue a decision establishing the rules and procedures for examination and settlement of the appeal.’ à l’article 202;

“c) de rendre une décision positive quant à la conformité du ‘Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle’ (‘projet de loi’) de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra à l’Égypte, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

“d) d’autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de l’Égypte de cette décision.”

Dans une lettre datée du 23 février 2015, la République islamique d’Iran a demandé l’examen de la conformité de la “‘Loi’ de 2003 et de ‘l’arrêté’ pris en application du ‘Code civil iranien’ sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal” avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

À la demande du Seed and Plant Certification and Registration Institute (SPCRI) de la République islamique d’Iran, le Conseil est convenu de reporter l’examen de la “Loi de 2003 sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal” à sa quarante‑neuvième session ordinaire, qui aura lieu en octobre 2015.

# II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires

## Conseil

Le Conseil a tenu sa trente‑deuxième session extraordinaire le 27 mars 2015, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. À cette session, le Conseil :

a) est convenu de reporter l’examen de la “‘Loi’ de 2003 et de ‘l’arrêté’ pris en application du ‘Code civil iranien’” à sa quarante‑neuvième session ordinaire, qui aura lieu en octobre 2015;

b) a décidé de prolonger le mandat du Secrétaire général adjoint du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2018;

c) a examiné la conformité du projet de loi de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention de l’UPOV (voir les paragraphes 6 et 7 ci‑dessus);

d) a adopté la révision des documents suivants :

– UPOV/INF/4 “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” (document UPOV/INF/4/4);

– UPOV/INF/15 “Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération” (document UPOV/INF/15/3); et

– UPOV/INF‑EXN “Liste de documents INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (document UPOV/INF‑EXN/7);

e) a pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session, tenue le 27 mars 2015, comme indiqué dans le document C(Extr.)/32/5; et

f) a pris note des conclusions du CAJ selon lesquelles il tiendra sa soixante‑douzième session les 26 et 27 octobre 2015 et ne convoquera pas une session du Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ‑AG) le 30 octobre 2015;

g) a approuvé la révision du Calendrier des réunions pour 2015 afin d’en retirer les références au CAJ‑AG et d’y indiquer que la quarante‑quatrième session du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) se tiendra à Obihiro (Japon) du 6 au 10 juillet 2015;

h) a examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

## Comité consultatif

Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑neuvième session le 27 mars 2015 sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique). Au cours de cette session, outre l’examen de la prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint, l’examen préliminaire du projet de loi de l’Égypte (voir le paragraphe 10.c) ci‑dessus), l’adoption de documents, l’établissement du calendrier des réunions et le communiqué de presse, le Comité consultatif :

a) a noté que, sur la base de l’évaluation des risques à l’UPOV, cette dernière n’a pas fait l’objet d’un audit interne en 2014 et que le programme de travail annuel de la Division de l’audit et de la supervision internes pour 2015 ne prévoit pas d’audit interne de l’UPOV;

b) a noté que le Secrétaire général n’a pas été informé d’une quelconque nécessité de réaliser des investigations au sein de l’UPOV en 2014;

c) a pris note des informations contenues dans les rapports trimestriels de l’OCIS de l’OMPI pour 2014 (documents WO/IAOC/32/2, WO/IAOC/33/2, WO/IAOC/34/2 et WO/IAOC/35/2), et dans le rapport annuel de l’OCIS pour 2013‑2014 (document WO/GA/46/1);

d) est convenu d’inviter la Division de la supervision interne de l’OMPI à présenter un exposé sur ses activités à la quatre‑vingt‑dixième session et d’examiner la possibilité de prévoir un audit interne de l’UPOV en 2016‑2017;

e) a pris note des faits nouveaux concernant le financement des prestations à long terme dues au personnel et est convenu que tous les faits nouveaux concernant le groupe de travail du Réseau Finances et Budget du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies seront communiqués au Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑dixième session, qui se tiendra en octobre 2015;

f) a souscrit à l’étude sur la stratégie de l’UPOV en matière de formation et d’assistance;

g) a approuvé l’utilisation prévue du Fonds spécial pour des projets de formation dans le contexte de la stratégie en matière de formation et d’assistance de l’UPOV;

h) a pris note des estimations relatives aux recettes et aux dépenses pour 2014 et des observations concernant les prévisions relatives aux recettes et aux dépenses pour l’exercice biennal 2014‑2015, dans le cadre de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2016‑2017;

i) est convenu de la structure et du contenu qui devraient constituer le point de départ de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2016‑2017, sous réserve d’un examen des recettes provenant des intérêts;

j) a conclu que l’examen des questions relatives au système international de coopération demande plus de temps et convient qu’il doit procéder à un examen plus approfondi de ces questions à sa quatre‑vingt‑dixième session. Afin de faciliter cet examen, le Comité consultatif convient que le Bureau de l’Union devra élaborer un document contenant de plus amples informations sur la nécessité d’établir un système international, en fournissant une analyse de conjoncture et une estimation des coûts;

k) a pris note de l’information relative aux documents anciens qui ont été publiés sur le site Web de l’UPOV;

l) a noté que les informations sur les consultants auxquels l’UPOV a fait appel en 2014 devraient lui être présentées à sa quatre‑vingt‑dixième session, en octobre 2015;

m) est convenu d’examiner à sa quatre‑vingt‑dixième session les propositions relatives à une politique en matière de documents et les communications fournies par les observateurs à cet égard;

n) a noté, s’agissant de la stratégie de communication,

i) que des rubriques à l’intention des parties prenantes seront ajoutées au site Web de l’UPOV en 2015;

ii) que les conclusions du Comité technique sur le projet de questions et réponses concernant la diffusion d’informations à un large public, y compris le public en général, sur la situation à l’UPOV concernant l’utilisation de techniques moléculaires, seront présentées au Comité consultatif pour examen à sa quatre‑vingt‑onzième session, qui se tiendra en mars 2016;

iii) que le Bureau de l’Union s’efforcera d’élaborer une explication brève, à titre d’illustration, des avantages du système de l’UPOV, à l’intention d’un public dépourvu de connaissances préalables sur la sélection végétale et la protection des obtentions végétales, ou des exemples des avantages de la protection des obtentions végétales, en 2015 ou en 2016;

iv) qu’un rapport sur l’utilisation des ateliers électroniques sera présenté au Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑dixième session et au Conseil à sa quarante‑neuvième session ordinaire;

v) que les dispositions relatives à l’introduction d’une chaîne de l’UPOV sur YouTube seront prises après l’adoption d’un nouveau logo de l’UPOV;

vi) que les résultats de la stratégie de communication seront communiqués dans le rapport annuel du Secrétaire général et le rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal;

o) a recommandé au Conseil de réviser la réponse à la question fréquemment posée “Puis‑je obtenir une protection dans plusieurs pays à la fois en ne déposant qu’une seule demande?” de la manière suivante :

“Pour obtenir la protection de variétés, l’obtenteur doit déposer une demande pour chacune d’elles auprès des services de chaque membre de l’UPOV dans lequel cette protection est sollicitée. L’Union européenne a adopté un système ~~communautaire (supranational) de protection des obtentions végétales~~ d’octroi de droits d’obtenteur qui couvre le territoire de ses 28 États membres. L’Organisation africaine de la propriété intellectuelle a adopté un système d’octroi de droits d’obtenteur qui couvre le territoire de ses 17 États membres. Les coordonnées des services chargés d’octroyer les droits d’obtenteur dans chaque pays sont indiquées à l’adresse suivante : <http://www.upov.int/members/fr/pvp_offices.html>.”

p) a pris note des évolutions concernant les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs de l’ITPGRFA, de l’OMPI et de l’UPOV; et

q) a pris note des faits nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV dans d’autres instances internationales.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

Le CAJ a tenu sa soixante et onzième session le 26 mars 2015. Le TC a tenu sa cinquante et unième session du 23 au 25 mars 2015. Le TC‑EDC a tenu des réunions les 7 et 8 janvier et les 23 et 24 mars 2015. Le TWV a tenu sa quarante‑neuvième session à Angers (France) du 15 au 19 juin 2015. Le TWC a tenu sa trente‑troisième session à Natal (Brésil) du 30 juin au 3 juillet 2015. Le TWA a tenu sa quarante‑quatrième session à Obihiro (Japon) du 6 au 10 juillet 2015. Le TWF a tenu sa quarante‑sixième session à Mpumalanga (Afrique du Sud) du 24 au 28 août 2015. Le TWO a tenu sa quarante‑huitième session à Cambridge (Royaume‑Uni) du 14 au 18 septembre 2015. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

On trouvera de plus amples informations sur les travaux du CAJ, du TC et des TWP dans les documents C/49/9 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique” et C/49/10 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

# III. Cours, séminaires, ateliers, missions[[1]](#footnote-2), contacts importants

## Activités individuelles

Les 5 et 28 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA), qui a présenté les faits nouveaux concernant les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs de l’ITPGRFA, de l’OMPI et de l’UPOV.

Du 19 au 23 janvier, au siège de la FAO à Rome, le Bureau a assisté à la quinzième session ordinaire de la Commission sur les ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture ([CGRFA](http://www.fao.org/ag/cgrfa/French/Default.htm)).

Du 27 au 29 janvier, à Paris (France), le Bureau a assisté à la réunion du groupe de travail technique des Systèmes de l’OCDE pour la certification variétale ou le contrôle des semences destinées au commerce international.

Le 28 janvier, à Amsterdam (Pays‑Bas), le Bureau a rencontré à plusieurs reprises le Comité des affaires constitutionnelles, juridiques et parlementaires du Ghana, lors d’une visite d’étude organisée par le Gouvernement des Pays‑Bas dans le contexte des procédures législatives du Ghana et de sa procédure d’adhésion à la Convention de l’UPOV.

Du 2 au 4 février, à Montpellier (France), le Bureau a participé à un Atelier international sur la promotion de partenariats public‑privé pour la présélection, organisé sous l’égide de l’ITPGRFA.

Du 16 au 18 février, à Genève (Suisse), le Bureau a assisté aux parties l’intéressant d’un Forum d’experts sur le transfert international de technologie, organisé par l’OMPI.

Le 24 février, à Genève (Suisse), le Bureau a rencontré des représentants de l’ISF et débattu des faits d’actualité récente intervenus à l’ISF et à l’UPOV.

Le 24 février, à Genève (Suisse), le Bureau a rencontré des représentants de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA) et débattu des faits d’actualité récente intervenus à la CIOPORA et à l’UPOV.

Le 24 février, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Le 3 mars, au siège de la FAO, à Rome, le Bureau a assisté à la deuxième réunion du Comité technique ad hoc de l’ITPGRFA sur l’utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ACSU).

Du 3 au 5 mars, à Victoria Falls (Zimbabwe), le Bureau a participé au quinzième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA). Le 3 mars le Bureau a organisé, conjointement avec l’ISTA et l’OCDE, un atelier précongrès sur le thème “Systèmes internationaux pour créer des conditions propres à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique en renforçant le secteur des semences”.

Les 10 et 11 mars, à Angers (France), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

Le 16 mars, à Asunción (Paraguay), M. Raimundo Lavignolle, président de l’Institut national des semences d’Argentine (INASE) a présenté un exposé au nom du Bureau, lors d’un séminaire sur “la propriété intellectuelle et l’agriculture” organisé par l’Association interaméricaine de la propriété intellectuelle (ASIPI).

Le 17 mars, à Lausanne (Suisse), le Bureau a présenté au Comité des obtenteurs de l’ISF un exposé sur les faits nouveaux intervenus au sein de l’UPOV.

Le 19 mars, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV dans le cadre du cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Cet exposé a été suivi par des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Canada, Chili, Chine, Égypte, Équateur, Ghana, Jamaïque, Kenya, Kirghizistan, Liban, Maurice, Nicaragua, Ouganda, Pakistan, Philippines, République de Moldova, République tchèque, Rwanda, Sainte‑Lucie, Singapour, Soudan, Trinité‑et‑Tobago, Ukraine et Union européenne.

Le 20 mars, à Bridgetown (Barbade), M. Richard Aching, chef, examen technique, Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago, a fait un exposé lors d’un atelier sous‑régional conjoint OMPI‑UE/CARIFORUM sur les produits et les marques liés à des indications géographiques ou des appellations d’origine.

Le 30 mars, à Berne (Suisse), le Bureau a accompagné Mme Juliette Doumatey Ayite, directeur général adjoint de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), et Mme Wéré Régine Gazaro, directeur du Département de la protection de la propriété industrielle, OAPI, lors d’une visite d’étude à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales.

Du 30 mars au 1er avril, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a assisté, par voie électronique, aux parties l’intéressant du Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : expériences régionales, nationales et locales.

Le 1er avril, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA), pour débattre des faits nouveaux intervenus concernant l’ITPGRFA et de l’UPOV.

Le 7 avril, à Beauvais (France), le Bureau a présenté des exposés sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV aux étudiants de l’*Institut Polytechnique LaSalle* dans le cadre du programme de maîtrise en sélection végétale.

Le 11 avril, à Antalya (Turquie), le Bureau a participé à un “Atelier sur les droits d’obtenteur et les droits de propriété intellectuelle sur les végétaux – Application en Turquie et dans le monde (principalement dans l’Union européenne)” et fait un exposé sur “la mission de l’UPOV, les principes techniques et juridiques applicables aux droits d’obtenteur”.

Le 16 avril, à Brasilia (Brésil), le Bureau a fait un exposé sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV à l’*Instituto Pensar Agropecuaria*.

Du 20 avril au 1er mai, à Arusha (République‑Unie de Tanzanie), le Bureau, en coopération avec Naktuinbouw et avec le concours financier du Ministère des affaires économiques des Pays‑Bas, a organisé un cours de formation à la protection des obtentions végétales. Ont assisté à ce cours des participants des pays suivants : Botswana, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Zambie, Zimbabwe, ainsi que de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Du 20 au 22 avril, à San Fernando de Henares (Madrid, Espagne), le Bureau a présenté des exposés dans le cadre d’un cours national de formation de spécialistes de l’examen DHS intitulé “*Armonización de los trabajos de distinción, homogeneidad y estabilidad de nuevas variedades para los centros acreditados por la OCVV. Normativa Española, de la UE y de la UPOV”.*

Les 28 et 29 avril, à Hambourg (Allemagne), le Bureau a assisté à la réunion générale annuelle de la CIOPORA.

Du 4 au 8 mai, à Genève (Suisse), le Bureau, avec le concours de l’USPTO, a organisé un cours de formation de formateurs sur la Protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. Ont assisté à ce cours des participants des pays et organisations suivants : Allemagne, Australie, Chine, Colombie, États‑Unis d’Amérique, Ghana, Jamaïque, Japon, Kenya, Mexique, Pays‑Bas, République de Corée, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Serbie, Union européenne, AFSTA, CGIAR et UPOV.

Le 12 mai, à Genève, le Bureau a rencontré M. Roosevelt L. Gould, Chief Legal Counsel, et M. Roland Walter Morris, Consultant, Ministère du commerce et de l’industrie du Libéria. Le Bureau a expliqué l’aide qu’il pourrait apporter à la rédaction de textes de loi conformes à la Convention UPOV et la procédure d’adhésion à l’UPOV.

Les 18 et 19 mai, à Bangkok (Thaïlande), le Bureau a assisté à l’Atelier consacré aux droits de propriété intellectuelle organisé par l’Association Asie.Pacifique pour les semences (APSA) et fait un exposé sur la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales.

Le 19 mai, à Milan (Italie), le Bureau a assisté au lancement de l’indice mondial de la sécurité alimentaire développé par DuPont/The Economist Intelligence Unit dans le cadre de l’Exposition de Milan. Le Bureau a assisté, en particulier, à un débat sur la sécurité alimentaire lors de l’événement “Alimentation et agriculture : des innovations rurales et urbaines pour relever le défi de la sécurité alimentaire”.

Du 25 au 27 mai à Cracovie (Pologne), le Bureau a participé au Congrès mondial 2015 de l’ISF sur les semences et fait un bref exposé sur les faits récents intervenus à l’UPOV, lors de la réunion ouverte du Comité des obtenteurs. En marge du congrès s’est tenue une réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV). Le Bureau a également rencontré des représentants de la CIOPORA, de CropLife et de l’ISF; à cette occasion, il leur a fait part des faits récents survenus à l’UPOV.

Le 28 mai, dans les locaux de la Mission permanente de l’Irlande auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, le Bureau a assisté à un exposé sur “le programme Origin Green : les atouts naturels de l’Irlande, le point sur l’élaboration d’une charte du développement durable”.

Du 2 au 5 juin, à Paris (France), le Bureau a participé à la réunion annuelle des systèmes de semences de l’OCDE et assisté au Forum 2015 de l’OCDE “Investir dans l’avenir : société, durabilité, prospérité”.

Du 1er au 3 juin, à Kimcheon (République de Corée), le Bureau a fait des exposés sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV dans le cadre du cours de formation “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), en coopération avec le Service coréen des semences et des variétés (KSVS). Des participants des pays suivants : Cambodge, Égypte, Indonésie, Kenya, Myanmar, Ouganda, Philippines et République‑Unie de Tanzanie, ont suivi le cours et eu l’occasion de participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205.

Le 9 juin, au siège de l’UPOV à Genève, le Bureau a fait un exposé lors de la réunion de l’Équipe d’experts chargés de la norme XML4IP, afin de rendre compte des éléments nouveaux concernant le projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV et le schéma PVP‑XML.

Le 9 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Le 11 juin, à Madrid (Espagne), le Bureau a participé à la “*Jornada de la Protección de las Variedades Vegetales y otros Derechos de Propiedad Industrial en el Desarrollo de la Agricultura*”, organisée par l’Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) et fait un exposé sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

Le 16 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a dispensé une formation d’une journée entière sur l’UPOV lors du dix‑huitième Cours international sur la protection des variétés végétales organisé par Naktuinbouw. Ont suivi le cours des participants des pays et de l’organisation suivants : Afrique du Sud, Bosnie‑Herzégovine, Égypte, Éthiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Nigéria, Oman, Pays‑Bas, République de Corée, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni et UPOV. Avant ce cours, les étudiants ont participé au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205. Les participants ont également eu la possibilité de prendre part à des entretiens bilatéraux avec des représentants de l’UPOV à la fin de la formation.

Les 18 et 19 juin, à Tsukuba (Japon), le Bureau a dispensé une formation sur l’UPOV dans le cadre du cours intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en coopération avec le Gouvernement japonais. Le cours a été suivi par des participants des pays suivants : Burkina Faso, Cambodge, Éthiopie, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Sri Lanka et Viet Nam, ainsi que par plusieurs agents du Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS) du Japon. Dans le cadre du programme, les participants de la JICA ont été invités à participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205.

Le 23 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur “L’application de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales” dans le cadre du colloque OMPI OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle. Des participants des pays suivants ont assisté à ce colloque : Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chine, Cuba, Égypte, ex‑République yougoslave de Macédoine, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Malaisie, Mexique, Népal, Nigéria, Pakistan, République de Moldova, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Viet Nam et Zimbabwe.

Du 23 au 25 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a assisté aux parties l’intéressant du Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : les dimensions régionale et internationale.

Le 26 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur le thème “La protection des obtentions végétales et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” au cours d’été OMPI‑Université de Genève (UNIGE) sur la propriété intellectuelle. Ont participé au cours d’été OMPI‑UNIGE des participants des pays suivants : Allemagne, Azerbaïdjan, Brésil, Chine, Colombie, Espagne, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Inde, Israël, Italie, Lituanie, Nigéria, Oman, Pakistan, Portugal, République de Corée, Slovaquie, Suisse, Ukraine et Venezuela.

Du 29 juin au 1er juillet, à Arusha (République‑Unie de Tanzanie), le Bureau a assisté à une réunion d’un Comité d’experts organisée par l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), en coopération avec l’UPOV et avec le concours financier de l’USPTO. Les 2 et 3 juillet, le Bureau a assisté à la réunion du Conseil administratif de l’ARIPO. Le Bureau a également assisté, en qualité d’observateur, à la Conférence diplomatique pour l’adoption du projet de Protocole pour la protection des obtentions végétales (droits d’obtenteur) tenue le 6 juillet 2015. La Conférence diplomatique a adopté le Protocole d’Arusha pour la protection des obtentions végétales dans le cadre de l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) (Protocole d’Arusha).

Les 9 et 10 juillet, à Brisbane (Australie), à l’Université de technologie du Queensland (QUT), des conférences ont été données par M. Doug Waterhouse, directeur, Service australien des droits d’obtenteur, IP Australia, au nom du Bureau, sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, dans le cadre de la sixième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et la QUT. Des participants des pays suivants ont assisté à ce programme : Australie, Bangladesh, Chine, Colombie, Inde, Japon, Mongolie, Pakistan, République de Corée et Samoa.

Le 14 juillet, à Milan (Italie), dans le cadre de l’Expo Milano 2015, le Bureau a participé à une conférence sur le changement climatique et la sécurité alimentaire : impacts pour la santé des végétaux, la sélection végétale et les ressources génétiques, organisée par la Direction générale de la Commission européenne Santé et sécurité alimentaire. Le Bureau a fait un exposé sur la protection des innovations dans le secteur de la sélection végétale.

Du 27 au 29 juillet, à Buea (Cameroun), le Bureau a participé à un séminaire d’information et de sensibilisation sur la protection de nouvelles variétés végétales, organisé par l’OAPI en collaboration avec le gouvernement du Cameroun, à l’intention d’experts de centres de recherche agronomique et de décideurs du secteur de l’agriculture. Le Bureau a présenté des exposés sur la protection des obtentions selon le système de l’UPOV, la coopération aux essais DHS, les directeurs d’examen de l’UPOV et les relations entre l’UPOV et d’autres traités internationaux.

Du 3 au 6 août, à Abidjan (Côte d’Ivoire), le Bureau a participé à des ateliers de lancement officiel du comité régional des semences ECOWAS‑UEMOA‑CILSS (COASem & CRSU) et de l’Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l’Ouest (ASIWA), organisés par le Conseil ouest et centre‑africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF). Le Bureau a fait un exposé sur l’UPOV et les avantages d’un système efficace de protection des obtentions.

Les 13 et 14 août, à Santa Cruz de la Sierra (État plurinational de Bolivie), le Bureau a participé au deuxième Congrès bolivien sur les semences, organisé par l’Institut national d’innovation agricole et forestière (INIFAF) et fait un exposé sur la protection des obtentions selon la Convention UPOV et ses avantages pour les agriculteurs et producteurs.

Le 2 septembre, à Séoul (République de Corée), le Bureau a participé à la huitième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale où il a fait un exposé sur les faits nouveaux intervenus au sein de l’UPOV. Les 3 et 4 septembre, le Bureau a également participé au colloque sur la protection des obtentions végétales organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et intitulé “Procédure de demande émanant de pays étrangers”; il y a fait des exposés sur la “mission de l’UPOV en vue d’accroître l’efficacité du système de protection des obtentions végétales”. Des participants des pays suivants ont assisté à ces événements : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

Le 7 septembre, au siège de la FAO à Rome, le Bureau a participé à la troisième réunion de la Plate‑forme pour le codéveloppement et le transfert de technologies.

Du 7 au 9 septembre, au siège de l’UPOV à Genève, le Bureau a organisé un cours de formation sur les apports de données à la base de données PLUTO, dispensé en anglais. L’objectif était de fournir une assistance aux membres de l’Union qui n’apportent pas de données à la base de données PLUTO, ou pas régulièrement, afin de leur permettre de le faire de manière régulière. Des participants d’Afrique du Sud, de l’ex‑République yougoslave de Macédoine et d’Oman ont suivi ce cours.

Du 7 au 11 septembre, à Mexico (Mexique), le Bureau, le Service national d’inspection et de certification des semences (SNICS) du Mexique et l’USPTO ont organisé conjointement un cours de formation international sur la protection des obtentions végétales et l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) selon la Convention UPOV. Le but du cours était de dispenser une formation aux principes et méthodes d’examen DHS selon la Convention UPOV ainsi qu’aux aspects techniques, juridiques et administratifs liés à la protection des obtentions végétales. Le cours a été suivi par des participants des pays suivants : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

Le 10 septembre, à Cancún (Mexique), le Bureau a participé au cinquième Congrès des semences des Amériques, organisé par la Seed Association of the Americas (SAA), et présenté un exposé sur l’emploi de techniques faisant intervenir des marqueurs moléculaires dans l’examen DHS et sur le système prototype de dépôt électronique des demandes.

Le 15 septembre, à Genève, le Bureau a participé à une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV).

Le 19 septembre, dans le pavillon de la Suisse à l’Expo Milano 2015, le Bureau a participé à l’événement “International Geneva Food Talks” organisé par la ville de Genève et le projet Changement de perception (PCP) de l’Office des Nations Unies à Genève. Le but de cet événement était d’expliquer au grand public le rôle des organisations internationales basées à Genève dans le domaine de l’alimentation.

## Cours d’enseignement à distance

Une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL-305 A intitulé “Administration des droits d’obtenteur” (partie A du cours DL‑305) en anglais, espagnol et français, a eu lieu du 16 février au 22 mars 2015.

Une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL-305 A et DL305B en un seul cours) et une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305B intitulé “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) en anglais, espagnol et français, ont eu lieu du 20 avril au 24 mai 2015.

La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV ressort de l’annexe II.

# IV. Relations avec les États et les organisations

Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Brésil, Chili, Colombie.

Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Belgique, Canada, Chili, Kenya et Monténégro.

Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l’Union. À cet effet, le Bureau a eu des contacts avec l’organisation et les pays ci‑après : ARIPO, Barbade, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kazakhstan, Libéria, Malaisie, Maurice, Myanmar, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda et Zimbabwe.

Le Bureau a rencontré des représentants d’organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV. Il a participé à des réunions ou s’est entretenu avec les organisations suivantes : ARIPO, CGRAI, Union européenne (OCVV), FAO, ISTA, ITPGRFA, OAPI, OCDE, Nations Unies, OMPI et OMC.

Le Bureau a participé à des activités organisées par les associations professionnelles suivantes afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional : AFSTA, APSA, ASIPI, CIOPORA, CORAF, ISF et SAA.

# V. PUBLICATIONS

Le Bureau a publié :

a) un numéro (n° 107) de “Plant Variety Protection”, la Gazette et Newsletter de l’UPOV (Publication n° 438 de l’UPOV), en version électronique;

b) 79 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO);

c) une vidéo sur la protection des obtentions végétales en Uruguay, intitulée “Use of Plant Variety Protection by the Faculty of Agronomy of the *Universidad de la República* of Uruguay”;

d) trois documents adoptés par le Conseil à sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue le 27 mars 2015 :

UPOV/INF/4/4 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/15/3 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV (révision)

UPOV/INF‑EXN/7 Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

Les principes directeurs d’examen ci‑après ont été adoptés par le TC à sa cinquante et unième session tenue du 23 au 25 mars 2015 :

| \*\* | TWP | Document No.  No. du document  Dokument‑Nr.  No del documento | English | Français | Deutsch | Español | Botanical name |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTILINIEN / NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN | | | | | | | |
| JP | TWO | TG/304/1 | Cosmos | Cosmos | Kosmee, Schmuckkörbchen | Mirasol, Cosmos | Cosmos Cav. |
| GB | TWO | TG/305/1 | Campanula, Bell Flower | Campanule | Glockenblume | Campánula | Campanula L. |
| NZ | TWF | TG/306/1 | Feijoa, Pineapple Guava, Guavasteen | Feijoa | Feijoa | Feijoa | Acca sellowiana (Berg) Burret |
| JP | TWO | TG/307/1 | China Aster, Annual Aster | Aster; Aster de Chine; Reine‑marguerite | Sommeraster | Aster de China | Callistephus chinensis (L.) Nees |
| JP | TWA | TG/ADZUK (proj.4) | Adzuki Bean; Azuki Red Bean; Chinese Red Bean | Haricot Adzuki | Adzukibohne | Judía adzuki | Vigna angularis (Willd.) Ohwi & H. Ohashi, Phaseolus angularis (Willd.) W. Wight |
| ZA | TWO | TG/ALOE(proj.5) | Aloe | Aloès | Aloe | Aloe, Sabila | Aloe L. |
| KE/BR | TWA/TWV | TG/CASSAV (proj.6) | Cassava | Manioc | Maniok | Mandioca, Yuca | Manihot esculenta Crantz |
| JP | TWA | TG/COIX(proj.6) | Adlay, Job’s tears | Larmes de Job | Hiobsträne | Lágrimas de San Pedro | Coix lacryma‑jobi L. |
| FR | TWV | TG/CUCUR\_MMO (proj.4) | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima Duch. x Cucurbita moschata Duch. |
| FR | TWV | TG/LAGEN (proj.5) | Bottle Gourd; Calabash; Calabash Gourd; White‑flower Gourd | Calebassier; Gourde bouteille | Flaschenfrucht; Flaschenkürbis; Gewöhnlicher Flaschenkürbis | Acocote; Cajombre; Calabaza; Guiro amargo | Lagenaria siceraria (Molina) Standl. |
| MX | TWF | TG/PECAN (proj.12) | Pecan Nut | Noix de pécan | Pekan, Pekannuß | Nuez pecán, Pecan, Nogal pecanero | Carya illinoinensis (Wangenh.) K. Koch |
| BR | TWA | TG/UROCH (proj.9) | Bread Grass, Palisade Grass, Palisade Signal Grass, Signal Grass; Basilisk Signal Grass, Signal Grass, Spreading Liverseed Grass, Surinam Grass; Creeping Signal Grass, Koronivia Grass; Congo Grass, Congo Signal Grass, Ruzi Grass | Signal; Koronivia; | Palisadengras; Surinamgras; | Pasto alambre, Pasto señal, Zacate señal, Zacate signal; Zacate Surinam, Pasto chontalpo, Pasto de la palizada, Pasto de las orillas, Pasto peludo, Pasto prodigio, Zacate prodigio; Braquiaria dulce, Kikuyu de la Amazonía, Pasto humidícola, Pasto humidícola dulce; Congo señal, Gambutera, Kenia, Pasto Congo, Pasto ruzi | Urochloa brizantha (Hochst. ex A. Rich.) R. D. Webster (Brachiaria brizantha (Hochst. ex A. Rich.) Stapf);  Urochloa decumbens (Stapf) R. D. Webster (Brachiaria decumbens Stapf); Urochloa dictyoneura (Fig. & De Not.) Veldkamp P. (Brachiaria dictyoneura (Fig. & De Not.) Veldkamp P.); Urochloa humidicola (Rendle) Morrone & Zuloaga (Brachiaria humidicola (Rendle) Schweick.);  Urochloa ruziziensis (R. Germ. & C. M. Evrard) Morrone & Zuloaga (Brachiaria ruziziensis R. Germ. & C. M. Evrard) |
| REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS | | | | | | | |
| NL | TWO | TG/25/9 | Carnation, Clove Pink, Pink, Sweet William | Œillet | Nelke | Clavel | Dianthus L. |
| DE | TWO | TG/109/4 | Large‑flower Pelargonium; Regal Pelargonium; Crisped‑leaf Pelargonium | Pélargonium des fleuristes | Edelpelargonie; Zitronenduft‑Pelargonie | Pelargonio; | Pelargonium grandiflorum (Andrews) Willd.; P. ×domesticum L. H. Bailey; P. crispum (P.J. Bergius) L’Hér. and P. crispum x P. ×domesticum |
| ES | TWA | TG/122/4(proj.4) | Broomcorn, Durra, Feterita,  Forage Sorghum, Grain sorghum, Great Millet,  Kaffir‑corn, Milo, Shallu, Sorghum, Sweet sorghum; Chicken‑corn, Shattercane, Sordan,  Sorghum x Sudan Grass, Sorghum‑sudangrass, Sudan grass | Gros mil, Sorgho; Sorgho menu, Sorgho x Sorgho du Soudan | Mohrenhirse; Mohrenhirse x Sudangras, Sudangrass | Daza, Sorgo, Sorgo forrajero; Pasto del Sudán, Pasto Sudán, Sorgo x Pasto del Sudán, Sudangrass | Sorghum bicolor (L.) Moench; Sorghum ×drummondii (Steud.) Millsp. & Chase |
| ZA | TWF | TG/163/4 | Apple Rootstocks | Porte‑greffes du pommier | Apfel‑Unterlagen | Portainjertos de manzano | Malus Mill. |
| FR | TWV | TG/210/2 | Lentil | Lentille | Linse | Lenteja | Lens culinaris Medik. |
| PARTIAL REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS | | | | | | | |
| NL | TWV | TG/12/9 Rev.2 | French Bean | Haricot | Gartenbohne | Judía común, Alubia | Phaseolus vulgaris L. |
| NL | TWV | TG/55/7 Rev.3 | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | Spinacia oleracea L. |
| ES | TWV | TG/61/7 Rev.2 | Cucumber, Gherkin | Concombre, Cornichon | Gurke | Pepino, Pepinillo | Cucumis sativus L. |
| NL/FR | TWV | TG/76/8 and document TC/51/30 | Sweet Pepper, Hot Pepper, Paprika, Chili | Piment, Poivron | Paprika | Aji, Chile, Pimiento | Capsicum annuum L. |
| NL | TWO | TG/108/4 Rev. | Gladiolus | Glaïeul | Gladiole | Gladiolo | Gladiolus L. |
| ES | TWF | TG/201/1 and document TC/51/33 | Mandarins | Mandarinier | Mandarinen | Mandarino | Citrus; Grp 1 |
| FR | TWO | TG/263/1 Rev. | Buddleia, Butterfly‑bush | Buddleia, Arbre aux papillons | Buddleie, Schmetterlingsstrauch | Budleya, Mariposa | Buddleja L. |
| UA | TWV | TG/268/1 Rev. | Garden Sorrel | Grande oseille | Wiesensauerampfer | Acedera común | Rumex acetosa L. |
| JP | TWV | TG/282/1 Rev. | Shiitake | Shiitake | Pasaniapilz | Shiitake | Lentinula edodes (Berk.) Pegler |

*Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/49/3

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

30 septembre 2015

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis‑à‑vis de la Convention et de ses divers actes, au 30 septembre 2015 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

‑ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑ ‑ 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 ‑ | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 ‑ |
| Albanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 15 septembre 2005 | ‑ ‑ ‑ 15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998 | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998 |
| Argentine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 25 novembre 1994 ‑ | ‑ ‑ 25 décembre 1994 ‑ |
| Australie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 1er février 1989  20 décembre 1999 | ‑ ‑ 1er mars 1989 20 janvier 2000 |
| Autriche | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 juin 1994 1er juin 2004 | ‑ ‑ 14 juillet 1994 1er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 9 novembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 5 décembre 2002 | ‑ ‑ ‑ 5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 ‑ ‑ | 5 décembre 1976 11 février 1977 ‑ ‑ |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 21 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 21 mai 1999 ‑ |
| Brésil | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 mai 1999 ‑ |
| Bulgarie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Canada | ‑ ‑ 31 octobre 1979 9 mars 1992 | ‑ ‑ 4 février 1991 19 juin 2015 | ‑ ‑ 4 mars 1991 19 juillet 2015 |
| Chili | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 5 décembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 5 janvier 1996 ‑ |
| Chine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 mars 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ |
| Colombie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 août 1996 ‑ | ‑ ‑ 13 septembre 1996 ‑ |
| Costa Rica | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 décembre 2008 | ‑ ‑ ‑ 12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 1er août 2001 | ‑ ‑ ‑ 1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998 |
| Équateur | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 août 1997 ‑ |
| Espagne | ‑ ‑ ‑ 19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980 ‑ 18 juin 2007 | 18 mai 1980 18 mai 1980 ‑ 18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 août 2000 | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑ ‑ 23 octobre 1978 25 octobre 1991 | ‑ ‑ 12 novembre 1980 22 janvier 1999 | ‑ ‑ 8 novembre 1981 22 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 4 avril 2011 | ‑ ‑ ‑ 4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Finlande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 16 mars 1993 20 juin 2001 | ‑ ‑ 16 avril 1993 20 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 27 avril 2012 | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 27 mai 2012 |
| Géorgie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 octobre 2008 | ‑ ‑ ‑ 29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 16 mars 1983 1er décembre 2002 | ‑ ‑ 16 avril 1983 1er janvier 2003 |
| Irlande | ‑ ‑ 27 septembre 1979 21 février 1992 | ‑ ‑ 19 mai 1981 8 décembre 2011 | ‑ ‑ 8 novembre 1981 8 janvier 2012 |
| Islande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 3 avril 2006 | ‑ ‑ ‑ 3 mai 2006 |
| Israël | ‑ ‑ ‑ 23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1er juin 1977 1er juin 1977 28 avril 1986 ‑ | 1er juillet 1977 1er juillet 1977 28 mai 1986 ‑ |
| Japon | ‑ ‑ 17 octobre 1979 ‑ | ‑ ‑ 3 août 1982 24 novembre 1998 | ‑ ‑ 3 septembre 1982 24 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 13 mai 1999 ‑ |
| Kirghizistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 26 mai 2000 | ‑ ‑ ‑ 26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 30 juillet 2002 | ‑ ‑ ‑ 30 août 2002 |
| Lituanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 10 novembre 2003 | ‑ ‑ ‑ 10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 septembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑ ‑ 25 juillet 1979 ‑ | ‑ ‑ 9 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 9 août 1997 ‑ |
| Monténégro | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 24 août 2015 | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2015 |
| Nicaragua | ‑ ‑  ‑ | ‑ ‑ 6 août 2001  ‑ | ‑ ‑ 6 septembre 2001 ‑ |
| Norvège | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 août 1993 ‑ | ‑ ‑ 13 septembre 1993 ‑ |
| Nouvelle‑Zélande | ‑ ‑ 25 juillet 1979 19 décembre 1991 | ‑ ‑ 3 novembre 1980 ‑ | ‑ ‑ 8 novembre 1981 ‑ |
| Oman | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 22 octobre 2009 | ‑ ‑ ‑ 22 novembre 2009 |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 10 juin 2014 | ‑ ‑ ‑ 10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 14 octobre 2004 | ‑ ‑ ‑ 14 novembre 2004 |
| Panama | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 22 octobre 2012 | ‑ ‑ 23 mai 1999 22 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 janvier 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 février 1997 ‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998 |
| Pérou | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 8 juillet 2011 | ‑ ‑ ‑ 8 août 2011 |
| Pologne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 11 octobre 1989 15 juillet 2003 | ‑ ‑ 11 novembre 1989 15 août 2003 |
| Portugal | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 septembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 14 octobre 1995 ‑ |
| République de Corée | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 7 décembre 2001 | ‑ ‑ ‑ 7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 28 septembre 1998 | ‑ ‑ ‑ 28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 mai 2007 | ‑ ‑ ‑ 16 juin 2007 |
| République tchèque[[2]](#footnote-3) | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2002 | ‑ ‑ 1er janvier 1993 24 novembre 2002 |
| Roumanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 février 2001 | ‑ ‑ ‑ 16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998 | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999 |
| Serbie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 5 décembre 2012 | ‑ ‑ ‑ 5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 30 juin 2004 | ‑ ‑ ‑ 30 juillet 2004 |
| Slovaquie1 | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 mai 2009 | ‑ ‑ 1er janvier 1993 12 juin 2009 |
| Slovénie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 1999 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 1999 |
| Suède | ‑ 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 18 décembre 1997 | 17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 24 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1eraoût 2008 | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1erseptembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 30 décembre 1997 ‑ | ‑ ‑ 30 janvier 1998 ‑ |
| Tunisie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 31 juillet 2003 | ‑ ‑ ‑ 31 août 2003 |
| Turquie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 18 octobre 2007 | ‑ ‑ ‑ 18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 3 octobre 1995 19 décembre 2006 | ‑ ‑ 3 novembre 1995 19 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 2005 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 octobre 1994 ‑ | ‑ ‑ 13 novembre 1994 ‑ |
| Viet Nam | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 novembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 24 décembre 2006 |

Total : 73 membres

[L’annexe II suit]

C/49/3

ANNEXE II

PARTICIPATION AUX COURS D’ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L’UPOV

DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2015 : février‑mars 2015 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Première catégorie  Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Canada, Costa Rica, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Japon, Kenya, Mexique, République de Moldova, Nicaragua, OAPI, Paraguay, République tchèque, Royaume‑Uni, Slovaquie, Pays‑Bas, Uruguay | 58 |
| Deuxième catégorie  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Malaisie | 2 |
| Troisième catégorie  Autres | 0 | 0 |
| Quatrième catégorie  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 0 | 0 |
| TOTAL |  | 60 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol |
| DL-305 A, première session 2015 : total par langue | 38 | 2 | 20 |

DL‑305B “Examen DHS”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2015 : avril‑mai 2015 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Première catégorie  Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Canada, Chine, Costa Rica, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Japon, Kenya, Mexique, Nicaragua, Pologne, Royaume‑Uni, Slovaquie, Pays‑Bas, Uruguay | 62 |
| Deuxième catégorie  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Malaisie | 2 |
| Troisième catégorie  Autres |  | 0 |
| Quatrième catégorie  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | UPOV | 1 |
| TOTAL |  | 65 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol |
| DL-305 B, première session 2015 : total par langue | 48 | 1 | 16 |

DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2015 : avril‑mai 2015 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Première catégorie  Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Croatie, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Kenya, Mexique, République de Moldova, Nicaragua, Nouvelle‑Zélande, OAPI, Paraguay, Pérou, République de Corée, République tchèque, Royaume‑Uni, Slovaquie, Pays‑Bas, Uruguay | 112 |
| Deuxième catégorie  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Cuba, Honduras, Malaisie, Paraguay | 4 |
| Troisième catégorie  Autres | États‑Unis d’Amérique | 1 |
| Quatrième catégorie  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | UPOV | 1 |
| TOTAL |  | 118 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol |
| DL‑305, première session 2015 : total par langue | 51 | 4 | 63 |

Sessions spéciales du cours  
DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sessions spéciales du cours DL‑205 pour : | Origine | Nombre de participants |
| Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays‑Bas) | Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Kenya, Malaisie, Nigéria, Pays‑Bas, Pologne | 14 |
| Cours de formation de la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” | Burkina Faso, Cambodge, Éthiopie, Indonésie, Malaisie, Myanmar, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Viet Nam | 10 |
| Cours de formation de la KOICA sur la protection des variétés végétales | Égypte, Indonésie, Kenya, Myanmar, Ouganda | 6 |
| Participants du Chili | Chili | 37 |
| Formation de formateurs, Genève | Allemagne, Australie, Colombie, États‑Unis d’Amérique, France, Ghana, Kenya, Mexique, République de Corée, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Trinité‑et‑Tobago | 12 |
| Total |  | 79 |

[L’appendice suit]

C/49/3

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| DL‑205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL‑305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| TC | Comité technique |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP | Groupe de travail technique |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |

Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| ADPIC | Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASIPI | Association interaméricaine de la propriété intellectuelle |
| ASIWA | Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l’Ouest |
| CCS | Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination |
| CGRAI | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| CGRFA | Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée |
| CORAF | Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles |
| DASI | Division de l’audit et de la supervision internes |
| DSI | Division de la supervision interne de l’OMPI |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| INASE | Institut national des semences (Argentine) |
| INIAF | Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal (Institut national d’innovation agricole et forestière) (État plurinational de Bolivie) |
| ISF | International Seed Federation |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| ITPGRFA | Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale |
| KOICA | Agence coréenne de coopération internationale |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| NCSS | Centre national des semences et des jeunes plants (Japon) |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCIS | Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI |
| OCIS | Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEPM | Office espagnol des brevets et des marques |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle |
| QUT | Queensland University of Technology |
| SAA | Seed Association of the Americas |
| SNICS | Service national d’inspection et de certification des semences (Mexique) |
| SPCRI | Seed and Plant Certification and Registration Institute (Institut de certification des semences et des plantes) (République islamique d’Iran) |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. Le terme “missions” fait référence à des événements organisés en dehors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)